

■ **Isolda Sàrl**, à Nyon, CH-550-1033638-6, distribution et vente de matériel informatique (FOSC du 03.02.2004, p. 15/2100046). Statuts modifiés le 5 décembre 2008. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts sociales de CHF 1'000. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. L'associé-gérant Osvald Henrik, qui est nommé président, a maintenant 19 parts de CHF 1'000. Signature individuelle est conférée à Setterberg Per, de Suède, à Chavannes-de-Bogis, gérant. Selon déclaration des gérants du 5 décembre 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courrier électronique. Zingaropoli Frank, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 1'000 à Osvald Henrik, désormais titulaire de 20 parts de CHF 1'000.

Registre journalier no 16426 du 22.12.2008
(04808090 / CH-550.1.033.638-6)